

DEPARTEMENT
MEUSE
ARRONDISSEMENT
COMMERCY
Canton de DIEUE SUR MEUSE

Commune de LEVONCOURT

PROCES-VERBAL
Des délibérations du Conseil Municipal du 4 juillet 2023

Le 4 juillet 2023 à 20 heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de Levoncourt se sont réunis en session ordinaire sous la présidence de Madame Marie-Pierre VERDUN, Maire, au lieu habituel de ses séances, sur la convocation qui leur a été adressée, conformément à l'Article L.2127-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents : DAILLY Sylvie, JACQUEMET Jean-Pierre, JACQUEMET Stéphane, JACQUEMIN Jérémy, THIRION Aline, VERDUN Marie-Pierre, WILLIE Annick, Formant la majorité des membres en exercice.

En l'application de l'Article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Sylvie DAILLY a été désignée Secrétaire de séance.

Date de la convocation : 28 juin 2023

Nombre de membres : 07

Nombre de présents : 07

Nombre de votants : 07

ORDRE DU JOUR :

- Choix du prestataire pour la réfection de la toiture de la mairie ;
- Travaux d'éclairage public ;
- Affaires diverses.

Le quorum étant atteint, Madame le Maire a ouvert la séance à 20 H 00

♦ CHOIX DU PRESTATAIRE POUR LA REFECTION DE LA TOITURE DE LA MAIRIE

En date du 27 juin 2023, la Préfecture de la Meuse a retourné l'arrêté portant attribution d'une subvention de 50 % au titre de la DETR relatif au projet de la rénovation totale de la toiture de la mairie plus la dépose des plafonds de trois pièces. L'aide des 50 % sera calculée sur les travaux du prestataire retenu par les élus.

Les entreprises suivantes ont été consultées, à savoir :

- OTENIN de Neuville-en-Verdunois
- SARL PALAZZO de Génicourt-sur-Meuse
- SAS PAYMAL de Bar-le-Duc
- SARL THOMAS de Vaucouleurs

Quatre devis ont été établis et remis aux membres du Conseil Municipal.

Après étude approfondie des dossiers, deux entreprises seront à nouveau contactées pour détailler quelques points techniques et préciser leurs délais quant à la réalisation des travaux. Ce point fera l'objet d'une prochaine réunion du Conseil Municipal : la délibération est ajournée.

♦ **TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC (DCM 26/2023)**

Lors de la réunion du Conseil Municipal du 9 Juin dernier, les élus avaient demandé à Madame le Maire de faire chiffrer différentes options dans le cadre de la rénovation du parc lumineux de la commune actuellement doté de lampes SHP (Sodium Haute Pression) pour le passage obligatoire en 2024 au système d'éclairage par leds.

Après étude auprès du SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU CENTRE MEUSE, le Président, Monsieur MASIELLO déconseille la détection automatique pour notre commune (option demandée).

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal accepte la rénovation du parc lumineux.

- Montant des Travaux HT : 12 690.00 €
- Participation du SIE CENTRE MEUSE : 10 786.50 €
- Participation de la commune : 1 903.50 €

♦ **AFFAIRES DIVERSES**

- PROJET FORÊT DE DEMAIN : une réunion est prévue le mercredi 9 août 2023 à 17h30, avec Hugo GEOFFROY, technicien ONF, les élus du Conseil Municipal et les chasseurs de l'ACCA DE LEVONCOURT, pour suivre les travaux du projet. La pose des clôtures grillagées est prévue en juillet.
- TRAVAUX DE VOIRIE COMMUNALE : une réflexion pour la pose de caniveaux est en cours. Il a été demandé d'ajouter à cette étude une partie de la Ruelle des Jardins.

L'ordre du jour étant épuisé à 20 h 35, Madame le Maire clos la séance.

La secrétaire de Séance,

Le Maire,

Sylvie DAILLY

Marie-Pierre VERDUN

